



**EDF Energies Nouvelles**  
 Société anonyme au capital de 99 287 574,40 euros  
 Siège social : Cœur Défense - Immeuble 1 - Défense 4  
 90, Esplanade du Général de Gaulle - 92933 Paris La Défense Cedex  
 379 677 636 RCS Nanterre

### ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2008

Nombre d'actions disposant du droit de vote 61 961 281 Nombre d'actionnaire présents, représentés, ayant voté par correspondance 278 Nombre de voix présentes, représentées, ayant voté par correspondance 51 305 379 Quorum 82,802 % Nombre de pouvoirs et vote par correspondance 204 Nombre de voix 4 308 432
---

Résolutions	Pour		Contre		Abstention	Total	Hors vote
	Votes	%	Votes	%		Votes	

#### Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux exercice 2007	51 300 263	99,99	5 116	0,01	0	51 305 379	
2. Approbation des comptes consolidés exercice 2007	51 300 263	99,99	5 116	0,01		51 305 379	
3. Affectation du résultat	51 305 168	99,99	211	0,01		51 305 379	
4. Conventions visée à l'article L. 225-38 et suivants	19 240 097	95,25	959 056	4,75		20 199 153	31 106 226
5. Convention visée à l'article L.225-42 David Corchia	50 586 263	99,10	460 795	0,90		51 047 058	258 321
6. Convention visée à l'article L.225-42 Yvon André	51 056 242	99,67	170 553	0,33		51 226 795	78 584
7. Procédure de contrôle interne	51 305 146	99,99	233	0,01		51 305 379	
8. Jetons de présence	51 035 935	99,47	269 444	0,53		51 305 379	
9. Renouvellement administrateur JF Astolfi	48 084 408	93,72	3 220 971	6,28		51 305 379	
10. Renouvellement Commissaires aux comptes : KPMG et nomination d'un nouveau suppléant	50 219 648	97,88	1 085 731	2,12		51 305 379	
11. Renouvellement Commissaires aux comptes : Cabinet Alain Martin&Associés et de son suppléant	50 219 648	97,88	1 085 731	2,12		51 305 379	
12. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions	48 124 858	93,80	3 180 521	6,20		51 305 379	
13. Pouvoirs pour formalité	51 305 353	99,99	26	0,01		51 305 379	

#### Assemblée Générale extraordinaire

14. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de la réduction du capital social par voie d'annulation des actions détenues en propre ;	51 238 131	99,87	67 248	0,13		51 305 379	
15. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créances ;	51 188 297	99,77	117 082	0,23		51 305 379	

16. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec délai de priorité ;	49 425 810	96,34	1 879 369	3,66	200	51 305 379	
17. Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription en cas de demandes excédentaires ;	50 448 224	98,33	857 155	1,67		51 305 379	
18. Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise ;	51 305 146	99,99	233	0,01		51 305 379	
19. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise dans le cadre des dispositions du Code de commerce et des articles L. 443-1 et suivants du Code du travail ;	51 221 972	99,84	83 407	0,16		51 305 379	
20. Autorisation du Conseil d'administration à l'effet d'utiliser les délégations d'augmentation de capital et de réduction du capital social en période d'offre publique visant les titres de la Société ;	47 275 472	92,15	4 029 907	7,85		51 305 379	
21. Limitation globale des autorisations financières conférées sous les 15,16,17,18 et 19 <sup>ème</sup> résolutions ;	50 352 093	98,14	953 286	1,86		51 305 379	
22. Pouvoirs pour formalités.	51 305 353	99,99	26	0,01		51 305 379	